

## ***Annexe 1 : Lettre de mission***

183/1020



**La ministre de la Transition écologique et solidaire**

**Le ministre de l'Économie et des Finances**

**La secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire**

**La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances**

Paris, le **- 2 JUIL. 2020**

à

Monsieur le vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Madame la vice-présidente du conseil général de l'environnement et du développement durable

Madame la cheffe du service du contrôle général économique et financier

**Objet : Mission relative à l'évaluation de la situation et au soutien de la filière papier/carton**

Le marché du papier/carton est un marché complexe dont la situation et les technologies sont très hétérogènes et couvrent des applications très différentes : papier graphique, carton d'emballage, papier d'hygiène, papier à cigarettes, etc. Si certaines de ces filières, au niveau national ou au niveau européen, connaissent une dynamique positive, d'autres connaissent des réductions de marché notamment dans le secteur de la presse.

Le marché des papiers/cartons est un marché européen, dans lequel la France exporte la majorité de la production opérée sur le territoire national et importe la majorité de la consommation nationale. Le papier étant assez pondéreux, les échanges intercontinentaux sont plus rares que pour d'autres matériaux.

Le contexte de ces dernières années a montré des difficultés à plusieurs reprises pour certains acteurs à identifier des débouchés pour certains segments des papiers / cartons collectés en fin de vie en vue du recyclage. S'agissant des outils de production, dont certains sont consommateurs de papiers et cartons à recycler, leur volume a diminué sur notre territoire national ces dernières années et les risques de fermeture ne sont pas exclus dans le secteur au cours des prochaines années.

Toute fermeture d'un outil de production en France viendrait accroître le déficit déjà en vigueur entre les importations et les exportations de produits papetiers sur notre territoire.

Hôtel de Roquelaure  
 246 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris  
 Tél : 33(0)1 40 81 21 22  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

Hôtel des ministres  
 139 rue de Bercy – Télédoc 151 – 75572 Paris  
 Tél : 33(0)1 40 04 04 04  
[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

De façon structurelle, notre pays importe des produits finis. La collecte en fin de vie, dont les performances bien que déjà élevées doivent encore s'améliorer, se heurte trop souvent en aval aux difficultés de trouver des voies de valorisation, en France ou à l'export. Au regard de ces éléments de contexte, nous souhaitons que vous puissiez mener une mission afin de :

- 1) déterminer, par segments de produits, l'état des flux de matières collectées en vue du recyclage et de produits finis, en France, et par échange avec le reste des pays européens. Cette analyse identifiera, pour chaque segment, le gisement de matières collectées en vue du recyclage, leur valorisation (par recyclage effectif ou par valorisation énergétique) dans des installations en France ou à l'étranger ; puis pour le parc productif national dans le secteur papier-carton la quantité de matières recyclées et de matières vierges utilisées (en provenance de France ou d'autres pays) ainsi que la destination des produits finis. Vous indiquerez par ailleurs pour quels segments une compétition entre matières recyclées et matières vierges existe dans les outils productifs et, à l'inverse, les segments pour lesquels les contraintes techniques ou les différences de coûts rendent toute évolution de l'équilibre entre approvisionnements en matières à recycler ou en matières vierges en entrée des sites industriels peu vraisemblable ;
- 2) analyser, pour ces mêmes segments de produits, l'état sur le marché européen des besoins et pratiques des outils productifs en termes d'incorporation de matières à recycler. Vous vérifierez en particulier si des matières à recycler sont importées par certains sites industriels depuis des zones extérieures à l'espace économique européen ou depuis des zones éloignées de cet espace et analyserez les raisons pour lesquelles de tels phénomènes sont constatés. Lorsque des matières à recycler d'autres pays européens sont préférées à des matières à recycler collectées en France, qu'il s'agisse d'outils productifs sur le territoire français ou dans d'autres pays européens, vous en analyserez les motifs ;
- 3) évaluer les nouveaux usages du papier carton qui représenteront de nouvelles consommations de volumes de papiers cartons recyclés. La réduction d'emploi des plastiques d'emballage est de nature à stimuler les innovations et à créer à court terme des usages nouveaux des papiers et cartons. Ces usages seront des prescripteurs de qualité de la matière et à ce titre pourraient faciliter une économie circulaire du papier carton. Vous ferez une évaluation de ces débouchés en fonction d'un agenda réaliste des évolutions technologiques. Simultanément, vous évaluerez les arrêts d'usage qui seraient susceptibles d'avoir un effet négatif sur les possibilités de recyclage ;
- 4) formuler quelques projections économiques - en tenant compte de la volatilité des prix des matières à recycler ou des produits finis qui peut être très importante pour certains segments - sur les tendances à attendre en matière de besoins en volumes et d'évolution des prix sur le long terme s'agissant des matières à recycler sur le marché européen.

Sur le fondement de ces analyses, votre mission formulera des propositions de nature à accroître en France les débouchés pour les matières collectées et les activités productives autour de leur recyclage et de leur incorporation dans des produits finis, afin de faire avancer notre pays sur le chemin d'une économie circulaire.

En outre, nous souhaitons que vous puissiez déterminer parmi ces propositions celles qui sont de nature à réduire l'empreinte environnementale liée aux transports des matières à valoriser.

Pour chacune des propositions que vous formulerez, vous indiquerez les conséquences techniques ou économiques potentielles (positives ou négatives) sur l'outil productif installé en France et d'éventuelles perspectives d'investissements nouveaux. Vous évaluerez également les conséquences en matière de coûts pour les filières à responsabilité élargie de producteurs (REP) concernées et donc, indirectement, pour les metteurs sur le marché soumis à l'éco-contribution au titre de ces filières REP.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire offre des outils tels que l'obligation d'incorporation de matières premières recyclées dans les produits mis sur le marché et le renforcement du principe de bonus/malus au sein des filières REP. Vous veillerez donc à analyser la pertinence de mobiliser ces outils au service des objectifs mentionnés ci-dessus.

Pour réaliser cette mission vous vous appuierez sur les services de la direction générale de la prévention des risques (DGPR), de la direction générale des entreprises (DGE) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Les conclusions de votre mission sont attendues pour le 31 août 2020.



Elisabeth Borne



Bruno Le Maire



Brune Poirson



Agnès Pannier-Runacher